



Questions de politique courantes touchant les entreprises canadiennes – février 2010

Récemment, la Chambre de commerce du Canada a demandé à ses membres, dont plus de 300 chambres de commerce au pays, d'évaluer la performance économique de leur région et de présenter des conseils au gouvernement en préparation au budget de 2010.

Nos membres ont affirmé qu'une reprise se confirme, mais qu'elle est fragile et varie d'une région à l'autre et d'un secteur à l'autre. Selon eux, le gouvernement devrait poursuivre les mesures de relance déjà mises en route, mais éviter d'entreprendre de nouvelles mesures susceptibles d'accroître le déficit. Les entreprises croient également qu'il faut élaborer un plan concret pour éliminer le déficit dans un délai raisonnable pour éviter de transmettre une énorme dette aux prochaines générations.

Nos membres ont également mentionné que le Canada doit bâtir et diversifier son commerce international et lutter contre le protectionnisme au pays et à l'étranger. Le 5 février, les gouvernements canadien et américain ont annoncé la conclusion d'un accord sur les mesures « Achetez américain ». Cet accord permettra aux entreprises canadiennes de profiter des fonds de stimulation de l'infrastructure américaine restants et établit un mécanisme pour négocier un meilleur accès aux marchés des États-Unis. Cela signifie que notre position est plus solide que celle de nos principaux concurrents.

Bon nombre de chambres locales ont conseillé au gouvernement de réfléchir soigneusement à l'impact d'éventuelles hausses des charges sociales, notamment des primes d'assurance-emploi. Ces hausses pourraient entraver leur compétitivité et décourager la création d'emplois.

Nous attendons impatiemment le budget fédéral du 4 mars et ses visées pour l'avenir du Canada. La Chambre de commerce du Canada envisage avec enthousiasme de continuer à collaborer avec tous les partis politiques afin de mettre en place les outils requis pour maximiser la compétitivité et la solidité des entreprises, de notre économie et du niveau de vie qui en dépend.

L'honorable Perrin Beatty, président et chef de la direction
La Chambre de commerce du Canada

Retenez la date du plus important événement d'affaires de 2010!

Joignez-vous aux dirigeants des associations de gens d'affaires les plus importantes du monde pour partager des solutions aux pressants enjeux économiques internationaux qui figureront au programme des sommets des dirigeants du G8 et du G20 dont le Canada est l'hôte cette année.

Le Sommet du G8/20 présentera des débats d'experts canadiens et internationaux sur des priorités clés : la gestion de l'économie mondiale et de la réforme des services financiers, le problème du changement climatique et l'accélération de la croissance mondiale grâce au commerce international.

Les conférenciers suivants ont confirmé leur participation :

- Thomas J. Donohue, président et chef de la direction, U.S. Chamber of Commerce
- William G. Parrett, président, United States Council for International Business (USCIB)
- Jürgen Thumann, président, BUSINESSEUROPE
- Helen Alexander, présidente, Confederation of British Industries (CBI)
- Emma Marcegaglia, présidente, Confindustria
- Dr Ing Hans-Peter Keitel, président, Federation of German Industries (BDI)
- Laurence Parisot, présidente, Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
- Alexander N. Shokhin, président, Russian Union of Industrialists and Entrepreneurs (RSPP)
- Fujio Mitarai, président, Nippon Keidanren / président et chef de la direction, Canon Inc.
- Hiromasa Yonekura, vice-président, Nippon Keidanren / président, Sumitomo Chemical Co.
- Fumiaki Watari, vice-président, Nippon Keidanren / président, Nippon Oil
- L'honorable Perrin Beatty, président et chef de la direction, Chambre de commerce du Canada
- Shaneen Bruder, vice-présidente directrice, Banque Royale du Canada / présidente du conseil d'administration, Chambre de commerce du Canada
- Richard L. George, président et chef de la direction, Suncor Energy
- Bruce Ross, président, IBM Canada
- S. R. Cho, président, Federation of Korean Industries (FKI) / président et chef de la direction, Hyosung Corporation
- Venu Srinivasan, président, Confederation of Indian Industries (CII) / directeur général, Sundaram-Clayton Ltd,
- Heather Ridout, administratrice générale, Australian Industry Group

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme et l'inscription, parcourir <http://www.chamber.ca/index.php/fr/upcoming-events/C159/g8-business-summit/> ou s'adresser à Anne Argyris, directrice, Sommet d'affaires du G8/20 (aargyris@chamber.ca ou (613) 238-4000, poste 223).

La Chambre de commerce du Canada sera l'hôte d'un forum Canada-UE

La Chambre de commerce du Canada espère fermement que les négociations de l'accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne aboutiront à des résultats ambitieux. Il importe de réaffirmer l'importance de l'AECG en exprimant l'engagement ferme des entreprises canadiennes et européennes à l'égard de la réussite des négociations.

La Chambre de commerce du Canada et BUSINESSEUROPE sont les hôtes conjoints d'un forum Canada-UE qui coïncidera avec la troisième ronde de négociations de l'AECG. Un débat d'experts en affaires canadiens et européens est un des points saillants du programme. De hauts représentants des gouvernements du Canada et de l'Union européenne sont également attendus.

Le forum aura lieu à Ottawa le 28 avril 2010 au Hilton Lac Leamy et coïncidera avec le Sommet d'affaires du G8-G20 le 29 avril.

De plus amples renseignements seront fournis dès que le programme sera finalisé. Nous espérons que des parlementaires seront présents.

Personne-ressource : Mathias Hartpence, directeur de la politique internationale, des compétences et de l'immigration (mhartpence@chamber.ca ou (613) 238-4000, poste 236)

Le Canada et les États-Unis concluent un accord sur les dispositions « Achetez américain »

Le 16 février, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont annoncé l'entrée en vigueur de l'accord portant sur les dispositions « Achetez américain ». Cet accord permet aux entreprises canadiennes d'avoir accès à sept programmes étatiques ou municipaux financés par les mesures de relance américaines auxquels elles n'auraient pas eu accès autrement.

L'intégration des économies canadienne et américaine a incité les négociateurs des deux côtés de la frontière à conclure une entente favorable aux deux pays.

La Chambre de commerce du Canada est intervenue en faveur d'un accord et considère que l'accord conclu constitue un important premier pas. Il faudra continuer de lutter contre le protectionnisme aux États-Unis, mais l'accord nous donne un certain avantage par rapport à nos principaux concurrents et il a mené à une coopération plus étroite entre les instances provinciales, territoriales et fédérales. La portée de l'offre et la rapidité avec laquelle les instances gouvernementales se sont mises d'accord représentent un important précédent et augurent bien pour la négociation d'accords futurs.

Personne-ressource : Leah Littlepage, directrice, Canada-Etats-Unis et politiques de transport (llittlepage@chamber.ca ou (613) 238-4000, poste 250)

Quatrième pilier d'une stratégie nationale de transport : Un plan viable sur le plan économique, environnemental et social

En décembre 2009, La Chambre de commerce du Canada a publié le quatrième et dernier pilier de sa stratégie nationale de transport : *Un plan viable sur le plan économique, environnemental et social*. Durant l'année 2009, la Chambre a publié quatre rapports énonçant les paramètres de l'élaboration d'une stratégie nationale de transport pour le Canada. Le quatrième rapport analyse le transport au Canada dans un contexte de viabilité, recommandant une stratégie qui examine les projets d'infrastructure et de réglementation à la lumière des axes économiques, sociaux et environnementaux du développement.

La version intégrale du rapport est disponible à <http://www.chamber.ca/images/uploads/Reports/Pillar-4-F.pdf>

Personne-ressource: Leah Littlepage, directrice, Canada-États-Unis et politiques de transport (llittlepage@chamber.ca ou (613) 238-4000, poste 250)

Les petites entreprises et les technologies de l'information et des communications

La Chambre de commerce du Canada a récemment publié un rapport qui mesure l'adoption du commerce électronique au sein des petites entreprises du Canada.

Intitulé *Brancher le réseau : rapport sur l'utilisation du commerce électronique par les petites entreprises du Canada*, le rapport mesure l'adoption des TIC et du commerce électronique au sein des petites entreprises du pays et recommande au gouvernement et aux entreprises de travailler ensemble pour que le Canada puisse redevenir un chef de file dans ce domaine. Plus de 900 entreprises canadiennes ont répondu à un sondage visant à déterminer à quelles fins les entreprises canadiennes utilisent Internet, quelles transactions interentreprises ont lieu régulièrement et quelles mesures de sécurité les entreprises utilisent pour protéger leurs réseaux. Ce rapport fait fond sur les recommandations présentées dans un rapport publié par la Chambre de commerce du Canada en juin 2009 intitulé *Planifier l'avenir de l'économie numérique : clé de la réussite économique du Canada*.

Le rapport est affiché à [http://www.chamber.ca/images/uploads/Reports/2010/Powering-Up-the-Network\(Feb2010\)-F.pdf](http://www.chamber.ca/images/uploads/Reports/2010/Powering-Up-the-Network(Feb2010)-F.pdf)

Personne-ressource : Chris Gray, directeur, Conseil canadien de la propriété intellectuelle (cgray@chamber.ca ou (613) 238-4000, poste 251)

Le projet de loi d'initiative parlementaire sur les travailleurs de remplacement sera débattu à la reprise des travaux de la Chambre

Le projet de loi C-386 déposé le 14 mai 2009 par Mario Laframboise (Bloc Québécois) restreindra le recours aux travailleurs de remplacement par les employeurs régis par le gouvernement fédéral. Le projet de loi propose d'interdire aux employeurs assujettis au *Code canadien du travail* d'embaucher des travailleurs de remplacement pour accomplir les tâches des employés durant un conflit de travail. Des amendes de 50 000 \$ par jour (pour les sociétés) et de 1 000 \$ (pour les particuliers) pourraient être imposées aux employeurs sous réglementation fédérale qui embauchent des travailleurs de remplacement.

Le projet de loi oblige les employeurs à maintenir certaines activités essentielles – prestation de services, fonctionnement d'installations ou production d'articles « dans la mesure nécessaire pour prévenir des risques imminents et graves pour la sécurité ou la santé du public », mais de nombreux services essentiels au bien-être des Canadiens et au fonctionnement de notre économie ne sont pas visés par cette étroite définition. Ce sont, notamment, les télécommunications et les services financiers, les voyages aériens ainsi que le transport terrestre, maritime ou aérien des produits manufacturés et de leurs composantes.

La Chambre de commerce du Canada est d'avis que le projet de loi C-386 devrait être rejeté en deuxième lecture. En effet, les employeurs régis par le gouvernement fédéral fournissent des infrastructures essentielles aux entreprises et aux citoyens et, en cas de grève, les fermetures des sociétés auraient un impact presque immédiat sur les milliers d'entreprises et les millions de Canadiens qui dépendent d'elles dans chaque collectivité du Canada.

Une interruption des services des entreprises régies par le gouvernement fédéral aurait des retombées dévastatrices pour notre reprise économique précaire. Il est malvenu de faire du tort aux entreprises et aux consommateurs qui comptent sur ces sociétés.

Personne-ressource : Susanna Cluff-Clyburne, directrice, Affaires parlementaires (scluff-clyburne@chamber.ca ou (613) 238-4000, poste 225)

Les pénuries de travailleurs réapparaîtront lorsque l'économie sera entièrement remise

Dans un rapport intitulé *Récession, reprise et évolution future du marché du travail*, publié à l'occasion de la rencontre des ministres du Travail des instances fédérales, provinciales et territoriales, le 22 février, la Chambre de commerce du Canada sonne l'alarme, précisant que le vieillissement de la population et la faiblesse du taux de natalité exerceront des tensions significatives sur le marché du travail du Canada.

Selon le rapport, les pressions démographiques ne sont pas les seules sources de tension pour le marché du travail canadien. En effet, la globalisation et les avancées technologiques modifient la composition de la main-d'œuvre, transforment la nature du travail et refaçonnent le lieu de travail. La compétitivité et la prospérité continue de notre pays seront tributaires du niveau de scolarité et de compétence des travailleurs canadiens et de leur réussite sur le plan de la création et de l'application des idées et du savoir.

La réalisation du potentiel et des promesses du Canada exige que les entreprises de toutes tailles exploitent le bassin de gens de talent sous-utilisés du pays, notamment travailleurs plus âgés, peuples autochtones, personnes handicapées et immigrants récents. Un système d'enseignement postsecondaire abordable, accessible et de grande qualité sera essentiel au maintien d'un bassin vaste et croissant de travailleurs qualifiés et instruits qui répondront aux besoins du marché du travail. Dans le cas des Premières nations, des Métis, des Inuits et des personnes handicapées, les taux de participation à l'enseignement postsecondaire restent très faibles et nous devons nous efforcer de leur assurer l'accès à une éducation de qualité pour qu'ils puissent s'intégrer et contribuer au marché de la main-d'œuvre du pays.

Le rapport *Récession, reprise et évolution future du marché du travail* est consultable à <http://www.chamber.ca/images/uploads/Reports/2010/Labour-Market-f220210.pdf>

Personne-ressource : Tina Kremmidas, économiste en chef, (tkremmidas@chamber.ca ou 416 868-6415, poste 222)